X 3e circ.

Département de Lot-et-Garonne — Circonscription de Villeneuve-sur-Lot

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

du 30 Novembre 1958

Mes chers Compatriotes,

Dès le début de la campagne électorale, je vous ai fait connaitre les grandes lignes de mon programme. Je le maintiens intégralement.

Ce programme, vous l'avez approuvé sur mon nom le 23 novembre. En me plaçant en tête de tous les candidats nationaux, vous m'avez confié la mission d'assurer définitivement la victoire de la République, dimanche prochain.

Votre verdict doit être net.

Vous avez en présence trois candidats :

— L'un représente le NON au Général de Gaulle.

— Le second personnifie l'Extrême-Droite, véhémente et jalouse, toujours vaincue et pourtant toujours hostile aux efforts constructifs d'union généreuse et de concorde.

Ma candidature, appuyée par les deux Sénateurs et de nombreux Maires de la circonscription, est celle de l'Union, du Travail et de l'Expansion.

Un grand espoir est né avec le Général de Gaulle.

Si je m'honore d'avoir été il y a 16 ans l'un de ses compagnons, sur les chemins de la souffrance et de l'espoir, je suis fier aussi, seul des candidats en présence, d'avoir dit OUI, dès le début, à la France nouvelle.

Au-dessus des barrières délabrées des partis et des querelles de personnes, je vous demande d'écouter le message du Président de la République, le 11 novembre, à Rethondes, que MM. Bordeneuve et Restat citaient dans l'appel qu'ils ont lancé en ma faveur : « FRANÇAIS, UNISSONS-NOUS ».

Votez pour le candidat de l'Union.

Votez Jacques RAPHAEL-LEYGUES.

Vive la Circonscription de Villeneuve-sur-Lot !

Vive la République !

Vive la France !

Remplaçant éventuel :

Marcel ALBAGNAC

Agriculteur

Conseiller Municipal de Villeneuve-s-Lot

Ancien Prisonnier de Guerre

Candidat de Défense Paysanne

Jacques RAPHAEL-LEYGUES

Maire de Villeneuve-sur-Lot

Conseiller Général de Lot-et-Garonne

Candidat de l'Union des Républicains pour une Nouvelle République

- Rassemblement des Gauches Républicaines

IMP. MOULINIÉ, VILLENEUVE-SUR-LOT